

Diagnostics pour vendre : maison et appartement

Vous préparez la vente de votre maison ou de votre appartement à Guidel ou Ploemeur ? Avant de chercher les papiers dans tous les tiroirs, voici deux tableaux pour y voir clair. Ces repères concernent uniquement la vente, en France métropolitaine.

Maison : votre mémo avant la vente

Document	Quand le prévoir ?	Validité pour la vente
DPE	Sauf exemption réglementaire	10 ans, pour ceux réalisés depuis le 1er juillet 2021
Audit énergétique	Maison classée E, F ou G au DPE	5 ans
Plomb - CREP	Construction avant le 1er janvier 1949	Moins de 1 an si plomb au seuil réglementaire de 1 mg/cm ² ou au-dessus ; illimitée en dessous
Amiante	Permis de construire avant le 1er juillet 1997	Illimitée si établi depuis le 1er avril 2013 ; surveillance éventuelle à respecter
Électricité	Installation de plus de 15 ans	3 ans
Gaz	Installation de plus de 15 ans	Moins de 3 ans
Assainissement	Non collectif ; collectif selon les obligations locales	Moins de 3 ans en non collectif ; 10 ans maximum en collectif, exigences locales à vérifier
Termites	Zone définie par arrêté préfectoral	6 mois maximum
État des risques	Bien situé dans un périmètre concerné	Moins de 6 mois ; actualisation si les informations changent
Bruit des aéroports	Zone d'un plan d'exposition au bruit	Pas de durée fixe indiquée dans la fiche officielle ; vérifier le plan en vigueur
Carnet d'information du logement	Construction ou certains travaux énergétiques depuis 2023	Sans échéance périodique ; à compléter avec les travaux

Appartement : votre mémo avant la vente

Document	Quand le prévoir ?	Validité pour la vente
DPE	Sauf exemption réglementaire	10 ans, pour ceux réalisés depuis le 1er juillet 2021
Plomb - CREP	Construction avant le 1er janvier 1949	Moins de 1 an si plomb au seuil réglementaire de 1 mg/cm ² ou au-dessus ; illimitée en dessous
Amiante	Permis de construire avant le 1er juillet 1997	Illimitée si établi depuis le 1er avril 2013 ; surveillance éventuelle à respecter
Électricité	Installation de plus de 15 ans	3 ans
Gaz	Installation de plus de 15 ans	Moins de 3 ans
Assainissement	Selon raccordement et obligations locales ; vérifier avec le syndic	Moins de 3 ans en non collectif ; 10 ans maximum en collectif, exigences locales à vérifier
Termites	Zone définie par arrêté préfectoral	6 mois maximum
État des risques	Bien situé dans un périmètre concerné	Moins de 6 mois ; actualisation si les informations changent
Bruit des aéroports	Zone d'un plan d'exposition au bruit	Pas de durée fixe indiquée dans la fiche officielle ; vérifier le plan en vigueur
Carnet d'information du logement	Construction ou certains travaux énergétiques depuis 2023	Sans échéance périodique ; à compléter avec les travaux

Les petits détails qui comptent

- Les DPE réalisés avant le 1er juillet 2021 ont expiré. Vérifiez la date de votre rapport.
- Un diagnostic amiante établi avant le 1er avril 2013 doit être renouvelé avant la vente. Une validité illimitée ne dispense pas de la surveillance préconisée lorsque de l'amiante est présent.
- L'état des risques doit rester exact : un document récent peut nécessiter une mise à jour avant la signature.
- Le carnet d'information du logement accompagne le bien ; ce n'est pas un diagnostic à renouveler périodiquement.

L'audit énergétique présenté dans le tableau maison ne s'applique pas à la vente d'un appartement seul en copropriété. Pour l'assainissement et les périmètres de risques ou de termites, vérifiez les obligations applicables à l'adresse exacte du bien, plutôt qu'à la seule commune.

Le bon réflexe : vérifier les dates avant de signer

Rassemblez vos rapports existants et notez ceux qui manquent ou arrivent à échéance. Le diagnostiqueur et le notaire pourront vérifier les documents nécessaires et leur validité aux dates de votre vente.

Sources officielles

Chaque nom de document dans les tableaux ouvre la fiche officielle correspondante sur Service Public.

Référence générale : [diagnostics immobiliers à fournir pour une vente](#). Informations consultées le 2 octobre 2026.

Pour organiser vos autres pièces sans vous éparpiller, [retrouvez le guide des trois dossiers pour préparer votre vente](#).

Version du document du site : [consulter la page](#).